

التاريخ: 2022/03/15

المدة: 02 سا و 30د

المادة: الفرنسية

المستوى: 3 ع ت - 3 ت إ

اختبار الفصل الثاني

على المترشح ان يختار احد الموضوعين

الموضوع الاول

Texte :

Alors que les violences entre adolescents font la Une de l'actualité depuis quelque temps, se pose la question du rôle des réseaux sociaux. La frontière du virtuel pousserait-elle certains ados à déployer leur violence ? Le pouvoir et les risques du harcèlement à l'école seraient-ils démultipliés sur la Toile ?

La mort d'une jeune fille de 13 ans sous les coups d'un collégien de 14 ans à Florensac (Hérault) a jeté l'effroi dans toute la France. Comment un adolescent peut-il en arriver à de telles extrémités ? Un fait divers en arrière-plan duquel **on** évoque une vengeance, mûrie sur les réseaux sociaux...

Le virtuel favorise-t-il le passage à l'acte ? Président de l'Observatoire international de la violence à l'école, Éric Debarbieu se défend bien de se livrer à une quelconque analyse du drame héraultais. « C'est un cas très, très particulier, qui est en cours d'instruction », insiste-t-il. En revanche, « ce que nous pouvons dire, c'est que si les réseaux sociaux ne créent pas la violence, ils peuvent l'amplifier. Au même titre d'ailleurs que l'impact des jeux vidéo, susceptibles d'engendrer une sorte d'accoutumance à la violence, voire une radicalisation ».

Avec Internet, le harceleur va jouir d'un sentiment d'impunité. **Celui-ci** est lié notamment à l'anonymat, mais aussi à l'effet de nombre. Bien souvent en effet, les jeunes sont intégrés à des groupes. « En revanche » poursuit le Pr Debarbieu, « l'écho va être catastrophique pour la victime harcelée. Car Internet agira comme une énorme caisse de résonance ».

À écouter le Pr Debarbieu, Internet a également débordé les frontières entre l'école et la maison. « Actuellement, tous les adolescents ont un téléphone portable avec accès aux SMS et, pour un grand nombre d'entre eux, à Internet. Auparavant, le harcèlement s'arrêtait à la maison. Désormais, c'est en permanence, avec des jeunes victimes qui peuvent encore recevoir des rafales de SMS ou de "posts" quasiment 24 heures sur 24 ». Autant de situations destructrices, propices au mal-être...

Et les parents dans tout cela ? « Il est impossible et inutile d'interdire l'accès aux réseaux sociaux et autres SMS, ajoute Éric Debarbieu. Il faut toutefois être attentif. Est-il normal que 25 % des moins de 13 ans aient un profil sur Facebook alors que c'est interdit ? Non, bien sûr. » Sans compter que l'absentéisme scolaire doit bien sûr mettre sur la piste d'un harcèlement. Au même titre qu'un repli sur soi.

FUTURA SCIENCE, 23/06/2011

Questions :

I- Compréhension de l'écrit : (14pts)

1) Dans ce texte, selon l'auteur, Internet :

- Engendre de la violence dans les milieux scolaires.
- Amplifie la violence dans les milieux scolaires.
- Encourage la communication entre les camarades de classe.

- Recopiez la bonne réponse.

2) Relevez du texte deux expressions et deux mots qui renvoient à « Internet »

3) « Eric Debarbieu **se défend de se livrer** à une quelconque analyse de ce drame. »

L'expression soulignée dans la phrase ci-dessus veut dire :

- S'interdit de donner une conclusion par rapport à ce drame.
- Confirme son analyse de ce drame
- Atteste son analyse de ce drame.

- Recopiez la bonne réponse.

4) « Avec Internet, le harceleur va jouir d'**un sentiment d'impunité** »

- Quels sont les facteurs, selon l'auteur, qui engendrent ce sentiment d'impunité ?

5) Selon l'auteur, deux indices peuvent indiquer si l'enfant est victime de harcèlement.

- Relevez du texte ces deux indices.

6) A qui ou à quoi renvoient les pronoms soulignés dans le texte ?

7) L'auteur s'implique-t-il dans ce texte ? Justifiez votre réponse en relevant trois indices.

8) Dans ce texte, l'auteur veut :

- Dénoncer l'influence des réseaux sociaux sur la banalisation de la violence.
- Dénoncer l'influence des réseaux sociaux sur l'accroissement de la violence.
- Dénoncer l'influence des réseaux sociaux sur la généralisation de la violence.

- Recopiez la bonne réponse.

9) « **Car** Internet agira comme une énorme caisse de résonance. »

- En deux ou trois lignes, expliquez pourquoi Internet est-elle comparé à une caisse de résonance.

II-Production écrite : (6pts)

Traitez l'un des deux sujets au choix.

Sujet 1 :

Votre lycée organise une journée de sensibilisation sur « l'influence des réseaux sociaux ». Le texte que vous venez de lire vous semble intéressant.

- Rédigez-en le compte-rendu objectif.

Sujet 2 :

Beaucoup de spécialistes du comportement accusent les jeux vidéo d'être à l'origine de plusieurs maux (manque de concentration à l'école, sommeil perturbé, banalisation de la violence ...)

Partagez-vous leur avis ?

- Rédigez un texte argumentatif dans lequel vous exprimerez votre point de vue. Proposez deux à trois arguments pertinents illustrés d'exemples.

الموضوع الثاني

Texte :

Le cyberharcèlement, aussi appelé cyberbullying (de bullying, « persécution » en anglais), touche majoritairement nos ados à l'âge du collège. « Les 13-14 ans sont les plus exposés. Ils accèdent subitement à ces nouvelles technologies et ne savent pas toujours les utiliser à bon escient », analyse Justine ATAN, directrice de e-Enfance. Cette association reçoit sur sa ligne d'urgence jusqu'à 100 appels par jour.

Le web et son anonymat désinhibant aurait-il remplacé les brimades des cours de récré ? Même pas. « Les jeunes agressés sur le web le sont généralement aussi au sein de l'école », affirme Catherine BLAYA, qui dirige l'Observatoire de la violence scolaire. Un drame qu'a vécu Léa, 13 ans, dans son collège. Des élèves filment son agression puis la publient sur le Net. C'est la méthode effroyable du happy slapping, qui consiste à diffuser sur les réseaux sociaux la vidéo d'une agression filmée avec un téléphone portable. Objectif : humilier! -une deuxième fois- la victime. En 2007, le ministère de l'Education nationale tirait la sonnette d'alarme en annonçant qu'il recensait un cas de happy slapping par semaine. Depuis, la diffusion de ces films constitue une infraction pénale passible d'une peine de cinq ans d'emprisonnement et d'une amende.

« C'est parce qu'il y a une distance entre le harceleur et sa proie, imposé de fait par l'ordinateur, que le harcèlement sur la Toile est si violent », avance Catherine BLAYA. La directrice de l'Observatoire de la violence scolaire parle d'effet cockpit. Cet éloignement se traduit par une distance émotionnelle déterminante dans la cyberviolence. « Les agresseurs ne voient pas les effets directs sur leur victime. Ils ressentent moins de pitié et d'empathie pour elle » Ainsi, pour Laurent BEGUE, professeur de psychologie sociale, l'absence de confrontation physique sur Internet contribue au cercle sans fin du cyberharcèlement. « C'est aussi car l'enfant n'a pas besoin d'utiliser sa force physique que les filles s'insultent plus facilement sur Internet ». L'an dernier, Julie, 16 ans, a été la cible d'un groupe d'adolescents de son collège, sur le Spotted de son département. Ainsi, de nombreuses associations sensibilisent les professeurs et les élèves sur le cyberharcèlement.

Diffamation, incitation au suicide, atteinte au droit à l'image sur Internet ; les réseaux sociaux peuvent devenir de redoutables outils de harcèlement. Avec des camarades de classe qui deviennent de véritables bourreaux.

Camille LEGRAND ; Le Parisien ; 02 septembre 2013

Questions :

I- Compréhension de l'écrit : (14pts)

- 1) Quel est le thème traité dans ce texte ?
- 2) Relevez du texte 04 mots ou expressions qui renvoient à « Internet »
- 3) Quelle est la thèse défendue par l'auteure ?
- 4) Pourquoi ce phénomène de harcèlement a-t-il pris de l'ampleur ?
- 5) Dans ce texte, l'auteure parle de deux pratiques de harcèlement. Citez-les.
- 6) Ce harcèlement reste-t-il impuni ? Justifiez votre réponse en relevant une phrase du texte.
- 7) L'auteure s'implique nettement dans ce texte.
 - Relevez 04 marques de subjectivité de nature différente.
- 8) « Les agresseurs ne voient pas les effets directs sur leur victime. Ils ressentent moins de pitié et d'empathie. »
 - Quel est le rapport exprimé dans la phrase ci-dessus ?
 - Reliez ces deux phrases par l'articulateur qui convient.
- 9) Dans ce texte, l'auteure veut :
 - Dénoncer la pratique du harcèlement dans les milieux professionnels.
 - Dénoncer la pratique du harcèlement sur Internet.
 - Dénoncer la pratique des brimades dans les cours d'écoles.
 - Recopiez la bonne réponse.
- 10) « Avec des camarades de classe qui deviennent de véritables bourreaux. »
 - En deux ou trois lignes, dites pourquoi l'auteure qualifie-t-elle ces harceleurs de « bourreaux ».

II- Production écrite : (6pts)

Traitez l'un des deux sujets aux choix :

Sujet 1 :

Le texte que vous venez de lire vous semble intéressant. Vous voulez informer vos camarades de son contenu.

- Rédigez-en le compte-rendu objectif.

Sujet 2 :

Actuellement, les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram ...) prennent de plus en plus de place dans notre vie quotidienne.

Pensez-vous que ces réseaux sociaux présentent un danger pour la préservation de la vie privée des internautes ?

- Rédigez un texte argumentatif dans lequel vous exprimerez votre point de vue en le justifiant à l'aide d'arguments illustrés d'exemples.

Bon courage